

6ème vague du baromètre des métiers de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit

**Edition 2ème semestre
2023**

L'activité, l'emploi et le recrutement dans la Branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit

Note méthodologique : élaboré par l'Observatoire des métiers de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit (OMECA) depuis 2014, le baromètre des métiers combine une enquête téléphonique semestrielle auprès d'un panel représentatif de 300 cabinets et l'analyse de données Emploi-Formation fournies par l'OPCO Atlas et la statistique publique (Dares, INSEE, ACOSS...). La présente vague a été réalisée sur la base d'une enquête menée entre le 2 et le 21 novembre 2023 et d'une analyse réalisée par BVA People Consulting et son partenaire Olecio.

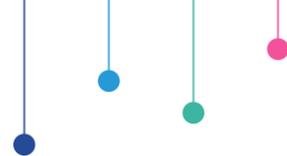


1/ La structure et l'évolution de l'emploi dans la Branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit

La branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit reste dynamique autant pour le développement de ses établissements, avec une hausse de près de 11% en 5 ans (19 500 établissements), que pour la création nette d'emploi. Forte de plus de 173 000 salariés fin 2022, la branche a connu un accroissement net d'emploi de 12,9% depuis 5 ans. Elle est caractérisée par une nette surreprésentation des femmes (67%), avec un taux plus élevé chez les employés (71%) que chez les cadres (54%). En ce qui concerne la pyramide des âges, on observe un rajeunissement progressif des salariés de la branche, avec près de la moitié d'entre eux (48%) âgés de moins de 35 ans (source INSEE au 31/12/21).

La typologie des contrats de travail est marquée par une forte qualité d'emploi avec un recours extrêmement limité aux CDD (2,1%) et une part des contrats à temps complet ayant augmenté de plus de 6 points en 5 ans (87,2%). Sur les métiers, on notera que les 2/3 des effectifs sont désormais concentrés sur des emplois qualifiés des services comptables ou financiers (source INSEE au 31/12/22).

Au premier semestre 2023, le volume des offres d'emploi est resté à un niveau élevé, proche de celui de début 2019, avec 9 offres sur 10 en CDI.



2/ L'activité, l'emploi et le recrutement au 1^{er} semestre 2023 dans la branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit

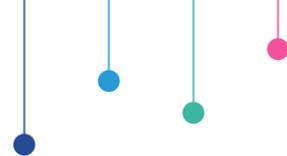
Interrogés sur leur activité au premier semestre 2023, la moitié des cabinets souligne la stabilité de l'activité (52%). 1 cabinet sur 4 (26%) estime que son chiffre d'affaires a augmenté par rapport au premier semestre 2022, proportion inférieure à l'année dernière, où ils étaient plus d'1 sur 3 (36%) à témoigner d'une hausse du CA. La tendance est plus favorable pour les cabinets de 50 à 249 salariés, dont près de la moitié (49%) note une hausse de l'activité.

Dans le détail, c'est la gestion sociale qui connaît une hausse d'activité dans le plus grand nombre de cabinets (31% d'entre eux), les autres activités - tenue et présentation des comptes annuels, activités juridiques, déclaration d'impôt, conseil fiscal et patrimonial, ainsi que gestion financière - étant en progression dans environ 1/4 d'entre eux. L'activité de commissariat aux comptes a progressé pour près d'1 cabinet sur 5, une part en légère progression par rapport au 1^{er} semestre 2022.

Au 30 juin 2023, le nombre de salariés est resté inchangé pour les 2/3 des cabinets de la Branche, tandis que les structures de 50 à 249 salariés voyaient avant tout leur effectif augmenter (67%). S'agissant des recrutements, 1 cabinet sur 3 déclare avoir recruté au 1^{er} semestre 2023. Pour les cabinets de 50 à 249 salariés, cette part monte à 7 sur 10 (69%) et pour les structures de 10 à 49 salariés, à 4 sur 10 (43%).

Tous secteurs confondus, les tensions en matière de recrutement persistent pour les employés et cadres comptables ou financiers, et reculent légèrement pour les techniciens en 2023. Dans la branche, la situation reste proche de celle du 1^{er} semestre 2022 avec 2/3 des cabinets qui rencontrent des difficultés de recrutement.

A l'instar du 1^{er} semestre 2022, les recrutements ont principalement concerné les métiers de l'expertise comptable (93%) et, tout particulièrement, les collaborateurs comptables spécialisés. L'alternance demeure un levier majeur de formation et de recrutement dans la branche. En Île-de-France, région ayant particulièrement recours à ce dispositif, 6 cabinets sur 10 ont recruté 1 ou plusieurs jeunes en



alternance et 1 cabinet sur 2 a recruté 1 ou plusieurs jeunes à l'issue de l'alternance dans leur cabinet.

3/ Les perspectives d'activité, d'emploi et de recrutement au 1^{er} semestre 2024 dans la branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit

Pour le 1^{er} semestre 2024, les perspectives sont à la stabilité de l'activité pour 2 cabinets sur 3. Seul 1 cabinet sur 5 anticipe une croissance de son chiffre d'affaires par rapport au 1^{er} semestre 2023.

L'effectif devrait rester stable au 1^{er} semestre 2024 pour 8 cabinets sur 10 (77%) et augmenter pour 17% d'entre eux, part inférieure à ceux qui avaient projeté une hausse il y a un an (24%). De même, moins d'1/4 des cabinets (23%) prévoit de recruter au 1^{er} semestre 2024, proportion en recul par rapport à l'année précédente (30%).

L'Observatoire des Métiers de l'Expertise comptable, du Commissariat aux comptes et de l'Audit (OMECA) a été créé le 16 janvier 2008 par les organisations syndicales d'employeurs (ECF et IFEC) et de salariés (CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT et la CGT-FO) dans le but de :

- *Réaliser des travaux d'analyse et de préconisation sur les changements qui affectent ou sont susceptibles d'affecter de manière quantitative ou qualitative les emplois, notamment en termes de contenu et d'exigence de compétences,*
- *Mettre en œuvre à cet effet les moyens nécessaires à la collecte et à l'analyse des informations quantitatives et qualitatives permettant d'identifier et de mesurer les évolutions des métiers répertoriés dans ce secteur d'activité, ainsi que des compétences et formations nécessaires à leur exercice.*

Les publications de l'OMECA sont disponibles sur le site [www. metierscomptabilite.fr](http://www.metierscomptabilite.fr)